

UNE QUESTION SUR LE DETECTEUR DE VELAGE MOOCALL



1. Comment activer votre capteur de vêlage Moocall ?

Rendez-vous sur votre navigateur web à l'adresse : <https://r.moocall.com/fr/r> et laissez-vous guider.

2. Que comprend l'abonnement annuel ?

Tout comme un téléphone mobile, chaque capteur de vêlage Moocall est associé à un coût de fonctionnement annuel. Une fois que vous avez activé votre capteur de vêlage, 12 mois de service, de support et de SMS sont inclus dans le prix d'achat. Après 12 mois d'utilisation, un abonnement mensuel de 12.50 € TTC (payable annuellement en une fois) vous sera demandé pour maintenir votre capteur opérationnel. Cela vous donnera droit à une année complète d'utilisation illimitée.

3. Comment payer mon abonnement ?

A l'approche de la date anniversaire de l'enregistrement de votre capteur Moocall, nous vous contacterons par SMS, e-mail et téléphone afin de régler votre abonnement. Vous pouvez le payer en ligne par carte bleue, par virement bancaire ou par chèque.

4. Quel est le tarif de l'abonnement de plusieurs Moocall ?

Si vous achetez plusieurs capteurs Moocall, en même temps ou à différentes périodes de l'année, vous obtiendrez une réduction de 10 % sur le coût global de l'abonnement. Cette réduction est applicable chaque année et tout au long de l'année. Pour 5 capteurs Moocall achetés (ou plus), un forfait de 500 € TTC d'abonnement vous sera demandé.

5. A quelle date renouveler l'abonnement pour plusieurs Moocall ?

Nous pouvons aligner les dates de renouvellement d'abonnement de plusieurs capteurs Moocall, de façon à payer l'ensemble des renouvellements pour les différents capteurs en même temps.

6. Si un capteur Moocall est défectueux, l'abonnement est-il toujours facturé ?

L'abonnement reste actif car en cas de produit défectueux, nous nous engageons à vous renvoyer un nouveau capteur Moocall sous 2 jours.

7. Si un premier Moocall enregistré s'avère être défectueux, l'enregistrement reste-t-il inscrit dans le tableau de bord ?

Si un capteur Moocall enregistré est défectueux, nous vous renvoyons un nouveau capteur et supprimons le premier enregistrement de votre tableau de bord.

8. Que couvre la garantie du capteur Moocall ?

La garantie de votre Moocall est applicable si le capteur n'est pas conforme en tout point à sa description et qu'il présente un défaut significatif de conception, de matériel ou d'assemblage. La garantie ne s'applique pas pour la perte de l'appareil, les dégâts causés par l'eau et si le défaut résulte de l'usure normale, de dommages intentionnels, d'une négligence ou de conditions d'utilisation anormale.

9. Comment bénéficier de l'extension de garantie ?

Lorsque vous renouvelez votre abonnement, vous avez également la possibilité d'étendre la garantie de votre capteur Moocall d'une année supplémentaire pour 30€ TTC.

10. Que faire si je perds mon capteur Moocall ?

Si vous perdez votre capteur, nous pouvons vous en renvoyer un au tarif de 150 € TTC et faire basculer l'abonnement sur ce nouveau capteur. Si vous décidez de ne pas remplacer votre Moocall perdu, son abonnement s'arrêtera après nous avoir contactés pour le déclarer perdu.

11. Où trouver la liste des pièces détachées ?

La liste des pièces détachées de votre capteur Moocall est disponible à l'adresse : <https://moocall.com/collections/spare-parts>

12. Sous combien de jours une pièce de rechange est-elle envoyée ?

Afin de remplacer la pièce défectueuse de votre capteur Moocall, nous envoyons une pièce de rechange sous 2 jours.

13. L'application Moocall existe-t-elle en français ?

Nous mettons tout en œuvre pour que l'application Moocall soit disponible en français au plus vite. Celle-ci étant en cours de traduction, vous pouvez néanmoins accéder à votre tableau de bord Moocall, en français, via votre navigateur web à l'adresse : <http://dashboard.moocallsensors.com>

Détecteur de vêlage Moocall
Octobre 2024